

**Centre Scientifique et
Technique du Bâtiment**

84 avenue Jean Jaurès
CHAMPS-SUR-MARNE
F-77447 Marne-la-Vallée Cedex 2

Tél. : (33) 01 64 68 82 82

Fax : (33) 01 60 05 70 37

**Evaluation Technique
Européenne****ETA-17/1045
du 13/08/2018**

Partie Générale

Nom commercial <i>Trade name</i>	SIMFOFIT/SILENTWALL/COPOPREN+/INSTASOFT
Famille de produit <i>Product family</i>	Acoustic and thermal insulation products
Titulaire <i>Manufacturer</i>	RECTICEL SAS ZI-7 BOULEVARD DE LA CHANTERIE - 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU (France)
Usine de fabrication <i>Manufacturing plant</i>	RECTICEL SAS ZI-7 BOULEVARD DE LA CHANTERIE - 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU (France)
Cette évaluation contient: <i>This Assessment contains</i>	4 pages
Base de l'ETE <i>Basis of ETA</i>	Document d'Evaluation Européen n° 040831-00-1201 "Factory-made bonded foam to be used as acoustic and thermal insulation"
Cette évaluation remplace: <i>This Assessment replaces</i>	ETA 17/1045, version 1, publié le 26/01/2018

Les traductions de cette Évaluation Technique Européenne dans d'autres langues doivent correspondre entièrement au document d'origine délivré et doivent être identifiées comme telles. Cette Évaluation Technique Européenne doit être communiquée dans son intégralité, y compris par voie électronique. Cependant, elle peut être reproduite partiellement, avec l'accord écrit du CSTB. Toute reproduction partielle doit être identifiée en tant que telle.

Partie spécifique

1. Description technique du produit

Le produit est une mousse thermoliée de flocons recyclés de polyuréthane utilisée en tant qu'isolant acoustique et thermique. Le produit existe sous forme de panneaux et/ou rouleaux et est constitué d'un mélange de flocons de mousse PU (déchets de production) et de fibres. Le produit peut être disponible sous forme nue ou surfacée (une ou deux faces) avec un revêtement flexible ou un autre type de surfaçage.

Le produit est constitué de :

- Mousse polyuréthane recyclée : 80 % (déchets de production), tolérances +-5%
- Fibres de polyester thermofusibles : 20 %, tolérances +-5%

La présente Evaluation Technique Européenne a été établie sur la base de données/informations, fournies au CSTB. L'ETE s'applique seulement aux produits correspondant à ces données/informations.

2. Spécification de l'emploi prévu conformément au Document d'Evaluation Européen applicable (ci-après désigné par DÉE)

La mousse thermoliée sous forme de panneaux et/ou rouleaux est utilisée pour l'isolation thermique et acoustique des murs et des cloisons intérieures.

Les panneaux et/ou rouleaux doivent être mis en œuvre selon le manuel d'installation et conformément aux pratiques professionnelles usuelles.

Le produit d'isolation acoustique et thermique ne doit être posé que dans des zones où il ne risque d'être exposé à l'humidité, aux intempéries, à la condensation, au vent ou à des charges de compression. Le produit est protégé des précipitations, de l'humidité et des conditions extérieures durant le transport, le stockage et pendant sa mise en œuvre.

Cette ETE ne couvre pas le système complet ou fini de doublage. Comme pour tout produit d'isolation, les règles de l'art en vigueur doivent être respectées pour la conception et la mise en œuvre de l'ouvrage.

Les dispositions prises dans cette ETE sont basées sur une durabilité du produit estimée à 25 ans, à condition que les spécifications prévues de conditionnement, de transport, de stockage, de mise en œuvre et d'utilisation soient réunies. Cette indication donnée sur la durabilité ne peut pas être interprétée comme garantie donnée par le fabricant ou l'organisme notifié, mais doit être considérée comme donnée à titre indicatif pour le choix du produit vis-à-vis d'une durabilité économiquement raisonnable concernant les ouvrages prévus.

3. Performances des produits et références aux méthodes utilisées pour leur évaluation

Les essais initiaux et l'évaluation de l'aptitude à l'emploi du produit et de ses exigences essentielles ont été menés conformément au Document d'Evaluation Européen (DEE) N° 040831-00-1201 for "Factory-made bonded foam to be used as acoustic and thermal insulation" - December 2017.

Exigence essentielle	Performance
<i>EF 2: Sécurité en cas d'incendie</i>	
Reaction au feu	NPD (Performance non déterminée)
<i>EF 3: Hygiène, santé et environnement</i>	
Contenu et émission de substances dangereuses	A+ Les émissions de COV et de COSV ont été déterminées selon la Norme EN ISO 16000
<i>EF 5: Protection contre le bruit</i>	
Résistance à l'écoulement d'air	Résistance spécifique à l'écoulement d'air, $R_s = 395 \text{ N.s/m}^3$ Résistivité à l'écoulement d'air, $r = 9,875 \text{ kN.s/m}^4$
Absorption acoustique	$\alpha_w = 0,65$
<i>EF 6 : Economie d'énergie et isolation thermique</i>	
Traction perpendiculaire aux faces	$\sigma_{mt} = 53 \text{ KPa}$ La traction perpendiculaire aux faces moyenne (σ_{mt}) sur six échantillons
Longueur	1200 à 2600 mm
Largeur	600 à 1200 mm
Epaisseur	T2
Rectitude	$\leq 5 \text{ mm/m}$
Planéité	$\leq 5 \text{ mm}$ pour les surfaces $\leq 0.75 \text{ m}^2$ et $\leq 10 \text{ mm}$ pour les surfaces $\geq 0.75 \text{ m}^2$
Masse volumique	$80 \pm 5 \text{ kg / m}^3$
Perméabilité à la vapeur d'eau	NPD (Performance non déterminée)
Stabilité dimensionnelle	DS(N)2
Absorption d'eau	NPD (Performance non déterminée)
Conductivité thermique	Les valeurs de conductivité mesurée sur 4 échantillons et la moyenne sont données ci-dessous : $\lambda_{\text{échantillon A}} = 0,0355 \text{ W/(m.K)}$ $\lambda_{\text{échantillon B}} = 0,0355 \text{ W/(m.K)}$ $\lambda_{\text{échantillon C}} = 0,0355 \text{ W/(m.K)}$ $\lambda_{\text{échantillon D}} = 0,0353 \text{ W/(m.K)}$ $\lambda_{\text{moyenne, } 10^\circ\text{C}} = 0,0355 \text{ W/(m.K)}$ La valeur déclarée de la résistance thermique et la valeur déclarée de la conductivité thermique sont déterminées conformément à la Norme EN ISO 10456

4. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances (désignées ci-après par EVCP) appliqué, avec références à sa base juridique

Conformément au DEE n° 040288-00-1201, la décision européenne applicable est la 1999/91/EC modifiée par la décision 2001/596/EC.

Le système d'EVCP applicable est : 3.

5. Détails techniques nécessaires à la mise en œuvre du système d'EVCP, tels que prévus dans le DÉE applicable

Les détails techniques nécessaires à la mise en œuvre du système d'EVCP sont précisés dans le plan de contrôle déposé au CSTB.

Délivré à Marne-la-Vallée le 30/03/2017

Par

Charles BALOCHE,

Directeur Technique du CSTB